

Relations politiques de l'UE avec l'Amérique latine

2017/2027(INI) - 13/09/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 526 voix pour, 96 contre et 59 abstentions, une résolution sur les relations politiques entre l'Union européenne et l'Amérique latine.

Les députés ont rappelé que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) représentait **un partenaire de choix pour l'Union européenne** pour répondre ensemble aux grands enjeux qui se posent aujourd'hui au niveau mondial tels que la migration de masse, le terrorisme, le changement climatique et la pauvreté.

Le partenariat UE-ALC devrait s'appuyer sur des valeurs et des principes communs tels que **le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'état de droit, la paix et la sécurité internationales** et une adhésion commune à un système multilatéral de gouvernance mondiale fondé sur des normes communes et le dialogue.

Élargir la coopération politique et économique avec les pays ALC: alors que les deux régions partagent une même vision du monde et qu'ils doivent relever les mêmes défis, le Parlement a jugé indispensable d'élargir la coopération politique et économique avec les pays ALC et de nouer avec eux des partenariats plus solides au niveau birégional et bilatéral.

L'Union et la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (CELAC) devraient **renforcer leur partenariat et le dialogue politique en coopérant autour d'intérêts communs** clairement définis afin de relever ensemble les grands défis mondiaux.

Intégration régionale: soulignant la nécessité de coordonner davantage les différents dispositifs d'intégration régionale existants, les députés ont recommandé de renforcer le dialogue, la coopération et l'échange de bonnes pratiques avec la CELAC, le Mercosur, la Communauté andine des Nations (CAN), le Système d'intégration centraméricain (SICA) et l'Alliance du Pacifique qui réunit le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou.

Le Parlement a suggéré d'accélérer les négociations en cours en vue d'actualiser l'accord global **UE-Mexique** et de parachever l'accord d'association entre l'Union et le **Chili** avant le premier trimestre de 2018.

La résolution a, entre autres, insisté sur la nécessité:

- d'intégrer les économies dans les chaînes de valeur mondiales en se fondant sur un modèle **économique circulaire**;
- d'instaurer des conditions propices à la **diversification des économies** des deux régions afin qu'elles soient moins dépendantes et vulnérables au regard des variations cycliques mondiales;
- de créer des partenariats publics et privés afin de **favoriser le développement économique**, l'entrepreneuriat, la croissance et les investissements étrangers, et de lutter contre l'économie informelle;
- d'instaurer, dans les deux régions, des **régimes fiscaux** viables et efficaces;
- de renforcer la **coopération en matière d'environnement** en mettant particulièrement l'accent sur la transition énergétique et la décarbonation;

- de renforcer la coopération avec des fonds économiques au moyen d'accords bilatéraux entre universités, de bourses, d'échanges de connaissances et de mobilité internationale entre étudiants de l'Union et des pays ALC, notamment par le **renforcement du programme Erasmus+** ;
- d'intégrer dans les accords d'association, de commerce et d'investissement entre l'Union et les pays ALC des règles portant sur la **responsabilité des entreprises** ainsi que des clauses relatives au respect des droits fondamentaux et des droits sociaux;
- de coopérer dans le domaine de **la défense et de la sécurité**, notamment le terrorisme, la lutte contre le trafic de stupéfiants, la criminalité organisée et la lutte contre le problème de la corruption;
- de renforcer la coopération militaire en vue de la création d'un **corps spécial d'aide d'urgence** pour faire face aux catastrophes naturelles et humanitaires.

Situation au Venezuela: vivement préoccupés par la grave détérioration de la situation en matière de démocratie et de droits de l'homme au **Venezuela**, les députés ont invité le gouvernement vénézuélien à garantir la séparation et l'indépendance des pouvoirs et à rétablir pleinement l'autorité constitutionnelle de l'Assemblée nationale.

Ils ont invité la VP/HR et le Conseil européen à envisager le **gel des actifs**, ainsi que des restrictions d'accès au territoire de l'Union pour toutes les personnes impliquées dans de graves violations des droits de l'homme au Venezuela, y compris les membres de l'assemblée constituante non reconnue.